

Serres temporaires



Serres temporaires

Profil

Surface 38.8 ha (0.1% de la surface cantonale)

Humidité -

Acidité -

Richesse en nutriments -

Granulométrie -

Naturalité

Naturel		Artificiel		
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
1	2	3	4	5

Identité



Equivalence :

Code du milieu : 902

Guide des milieux naturels de Suisse : 9.2.2.4

EUNIS : J2.43

CORINE : 84.5

Protection :

-

REG :

-

Description

Les serres temporaires sont des structures provisoires destinées à la production maraîchère ou horticole*. A Genève, elles hébergent principalement des cultures de tomates, de concombres, d'aubergines, de fraises ou de salades³. Démontables, les serres temporaires sont susceptibles d'être déplacées par les exploitants. En pratique, nombre d'entre elles restent en place plusieurs années.

Valeur biologique

Très anthropisées*, les serres temporaires ne présentent aucune valeur biologique. Leurs abords peuvent présenter quelques espèces* rudérales* indigènes*.



Le saviez-vous ?

Utilisée en Europe dès les années 1980, principalement dans les cultures sous serre, afin de lutter contre le puceron, la coccinelle asiatique s'est échappée une petite dizaine d'années plus tard¹. Elle s'est ensuite rapidement répandue sur tout le continent. En Suisse, elle a été détectée pour la première fois à Bâle, en 2004². Depuis, elle a largement colonisé le pays, devenant l'espèce* de coccinelle la plus fréquente sur le territoire² ; une expansion qui menace les populations* indigènes*¹. En effet, la coccinelle asiatique ne se contente pas d'entrer en compétition avec sa cousine indigène* pour la nourriture ou l'espace, elle agit aussi en prédateur en se nourrissant directement de leurs larves⁴.



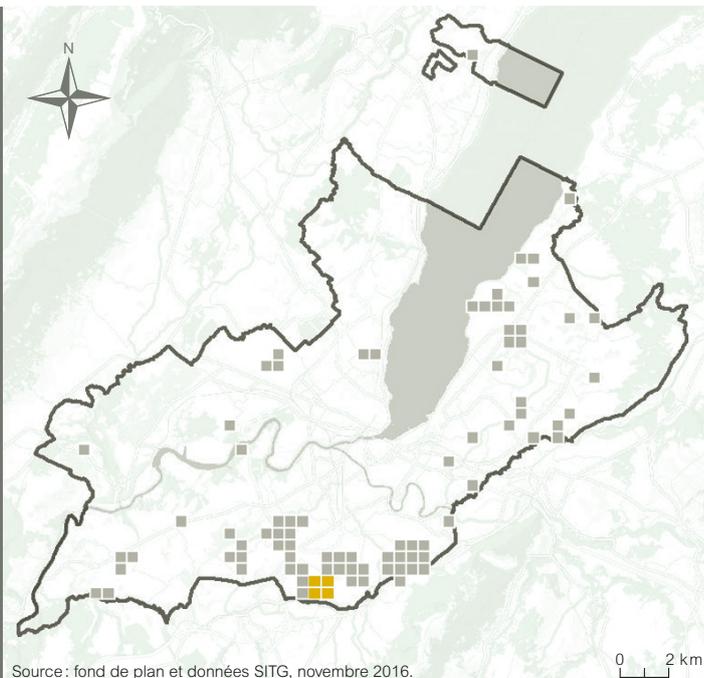
Contrairement aux serres fixes, les serres temporaires ne sont pas cadastrées. Elles n'apparaissent donc pas dans l'inventaire des bâtiments hors sol de la Direction de la mensuration officielle (DMO*).

Où observer ?

Dans le périmètre des zones agricoles spéciales dédiées à la production maraîchère sous serres. Par exemple à l'est du village de Bardonnex (Bardonnex).

Quand observer ?

Les serres temporaires sont visibles toute l'année.



Espèces



Sauterelle des serres

Tachycines asynamorus



Espèces invasives* :

Coccinelle asiatique (*Harmonia axyridis*).

Lien avec la classification phyto-ge



AUCUN



Serres temporaires, Les marais de Troinex (Troinex)

Références

1. OCEE*, Plantes et animaux invasifs : Biologie, répartition et problématique des principales espèces* invasives* végétales (néophytes) et animales (néozones) introduites par l'homme en Suisse, 37 p., (2009)
2. DFE*, Station de recherche Agroscope Reckenholz-Tänikon ART, Communiqué de presse: Invasion de coccinelles dans nos maisons: que faire ? (10 août 2008)
3. Fondation pour les zones agricoles spéciales, Le maraîchage à Genève, (2014)
4. San Martin G., Adriaens T., Hautier L., Ottart N., La Coccinelle asiatique – *Harmonia axyridis*, in: Insectes n° 136, p. 7-11, (2005)

Auteurs Sophie Pasche, Yves Bourguignon, Pascal Martin, Florian Mombrial, Patrice Prunier **Illustrations** (dans l'ordre d'apparition de gauche à droite et de haut en bas) : Manuel Faustino – Serres temporaires, Les marais de Troinex (Troinex) ; Philippe Rosset – *Harmonia axyridis* ; Manuel Faustino – Les marais de Troinex (Troinex) **Contributeurs** voir [ici](#).

Ce document appartient au corpus de fiches descriptives des milieux genevois. L'ensemble des fiches est accessible et téléchargeable [ici](#). Le mode d'emploi des fiches est accessible [ici](#). Les termes annotés (*) sont décrits dans le glossaire [ici](#). La liste des acronymes est accessible [ici](#). Date de publication : Août 2017.